

Les relations commerciales de la Belgique avec la

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Cette note est également disponible sur le site internet de l'Agence pour le Commerce extérieur : www.abh-ace.be



Agence pour le
Commerce extérieur

TABLE DES MATIÈRES

1	La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché congolais.....	2
1.1	Exportations.....	2
1.2	Importations	3
2	La position de la République démocratique du Congo comparée à celle des pays voisins (2018)	4
3	Relations commerciales bilatérales	5
3.1	Échanges de marchandises	5
3.1.1	Exportations.....	7
3.1.2	Importations	9
3.1.3	Évolution de la balance des biens à l'issue des 3 premiers mois de 2019	11
3.2	Échanges de services	12
3.2.1	Exportations.....	13
3.2.2	Importations	14
3.2.3	Évolution de la balance des services à l'issue des 3 premiers mois de 2019.....	15
4	Quelques indicateurs économiques de la République démocratique du Congo.....	16
5	Notes méthodologiques	17
5.1	Concepts	17
5.2	Indice des prix à l'importation et à l'exportation	18
6	Sources	19
7	Contacts.....	19

1 LA POSITION DE LA BELGIQUE ET DES PAYS DE L'UE DANS LE MARCHÉ CONGOLAIS

1.1 EXPORTATIONS

Les exportations européennes (UE-28) à destination de la République démocratique du Congo se sont chiffrées à EUR 1.027,8 millions en 2018.

La **Belgique représentait 33,8% de ces exportations et se classait 1^{er} pays européen exportateur de biens vers la République démocratique du Congo**, ce qui est exceptionnel pour notre pays. Les Pays-Bas occupaient la deuxième place avec 24,2%. La France a complété le podium avec 10,5%.

Les ventes européennes à destination de la République démocratique du Congo ont progressé de 11,4% entre 2017 et 2018. Les exportations belges ont, quant à elles, baissé de 12,4% au cours de la même période.

Les exportations néerlandaises ont bondi de 61,0%. Les ventes de la France ont diminué de 16,1%.

En 2018, la Belgique a connu une baisse de ses exportations à destination de la République démocratique du Congo, tandis que celles de l'Union européenne augmentaient. Elle est donc devenue un fournisseur européen relativement moins important de la République démocratique du Congo.

TABEAU 1 : ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS À DESTINATION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

En millions d'EUR	2017	2018	Variation en %	Part en %
1 Belgique	396,9	347,8	-12,4	33,8
2 Pays-Bas	154,2	248,3	61,0	24,2
3 France	128,1	107,5	-16,1	10,5
...				
Total UE-28	922,4	1.027,8	11,4	100,0

1.2 IMPORTATIONS

Les importations européennes (UE-28) en provenance de la République démocratique du Congo se sont chiffrées à EUR 1.504,2 millions en 2018.

La **Belgique représentait 10,9% de ces importations et se classait 3^e pays de l'UE**. La Finlande a pris la première place avec 49,3% tandis que l'Italie occupait la deuxième place avec 13,6%.

Les acquisitions européennes (UE-28) en provenance de la République démocratique du Congo ont progressé de 11,4% entre 2017 et 2018. Les importations belges ont, quant à elles, diminué de 27,6% au cours de la même période.

Les importations finlandaises ont bondi de 65,0% tandis que celles de l'Italie ont diminué de 12,6%.

En 2018, la Belgique a connu une baisse de ses importations en provenance de la République démocratique du Congo, tandis que celles de l'Union européenne augmentaient. Elle devient donc un client européen relativement moins important de la République démocratique du Congo.

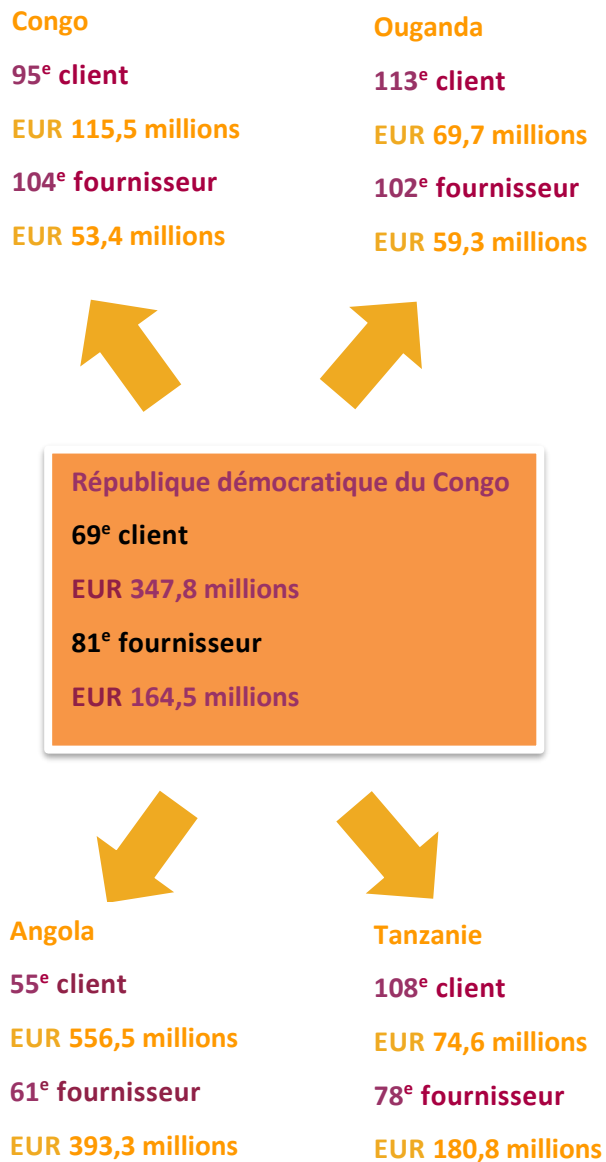
TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

En millions d'EUR	2017	2018	Variation en %	Part en %
1 Finlande	448,9	740,9	65,0	49,3
2 Italie	233,6	204,1	-12,6	13,6
3 Belgique	227,1	164,5	-27,6	10,9
...				
Total UE-28	1.350,1	1.504,2	11,4	100,0

2 LA POSITION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO COMPARÉE À CELLE DES PAYS VOISINS (2018)

CLIENT → EXPORTATIONS BELGES

FOURNISSEUR → IMPORTATIONS BELGES



INTÉRÊT MANIFESTÉ POUR LE MARCHÉ CONGOLAIS

Le fichier des exportateurs de l'Agence pour le Commerce extérieur recense 1.300 entreprises belges exportant vers la République démocratique du Congo et 1.908 manifestant des signes d'intérêt pour ce marché, sur un total de 24.830 sociétés.

3 RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

3.1 ÉCHANGES DE MARCHANDISES

En 2018, la République démocratique du Congo a été le **69^e** client en importance de la Belgique. Elle s'est classée devant le Qatar et derrière l'Estonie. Les **exportations** de la Belgique à destination de la République démocratique du Congo se sont chiffrées à EUR 347,8 millions en 2018 contre un montant de EUR 396,9 millions en 2017, soit une diminution de **12,4%**. Les exportations vers la République démocratique du Congo ont représenté 0,1% du total exporté par la Belgique.

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de la Belgique, la République

démocratique du Congo a pris la **81^e** place en 2018, derrière l'Estonie et devant la Serbie. La Belgique a importé de la République démocratique du Congo des marchandises pour un montant de EUR 164,5 millions en 2018 contre EUR 227,1 millions en 2017. Les **achats** belges en provenance de la République démocratique du Congo ont, en d'autres termes, diminué de **27,6%**.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de marchandises de la Belgique avec la République démocratique du Congo de **2014 à 2018**.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE LA BELGIQUE AVEC LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

En millions d'EUR	2014	2015	2016	2017	2018
Exportations	324,4	434,0	352,8	396,9	347,8
Importations	239,2	261,8	282,7	227,1	164,5
Balance commerciale	85,2	172,2	70,1	169,8	183,3
Exportations : variation en %	-4,2	33,8	-18,7	12,5	-12,4
Importations : variation en %	10,8	9,5	8,0	-19,7	-27,6

La **balance commerciale des marchandises** entre la Belgique et la République démocratique du Congo est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2014, la balance commerciale des marchandises entre la Belgique et la République démocratique du Congo présentait un excédent chiffré à EUR 85,2 millions.

En 2015, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a

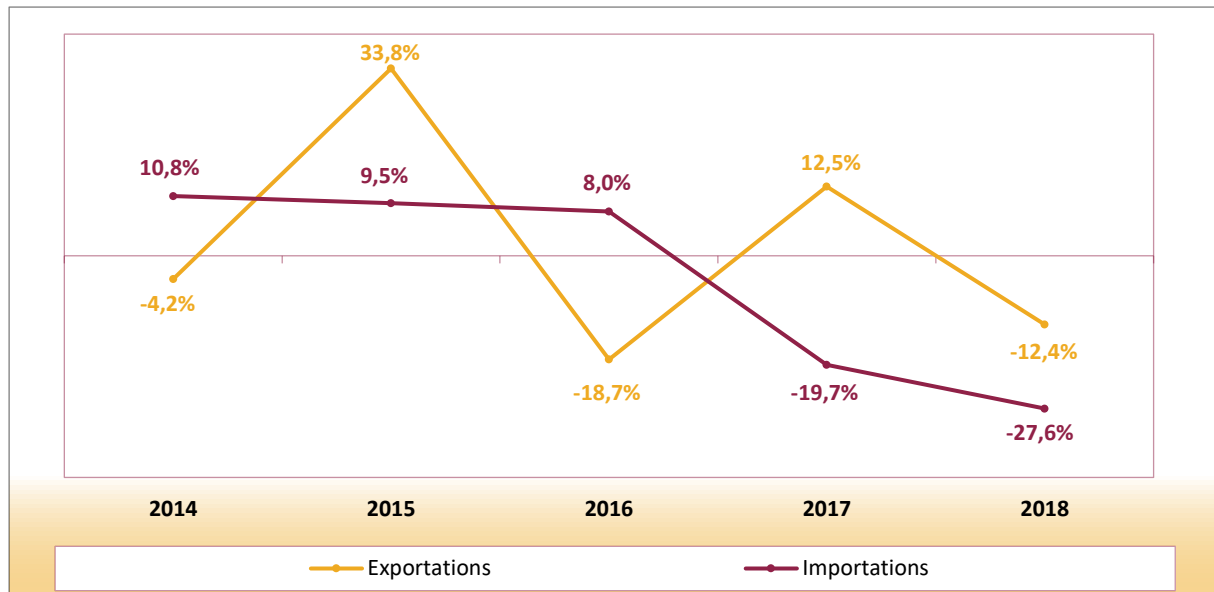
été étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 172,2 millions.

En 2016, la hausse des importations, combinée à la baisse des exportations, a réduit ce surplus qui atteignait alors EUR 70,1 millions.

En 2017, la hausse des exportations, combinée à la baisse des importations, a amélioré l'excédent qui s'est élevé à EUR 169,8 millions.

L'année dernière, la baisse des importations, plus significative que celle des exportations, a fait passer cet excédent à EUR 183,3 millions.

GRAPHIQUE 1 : VARIATION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (EN VALEUR)



Le graphique ci-dessus montre que les échanges de marchandises entre la Belgique et la République démocratique du Congo ont été soumis à d'importantes fluctuations ces dernières années.

En 2014, les **exportations** belges à destination de la République démocratique du Congo ont diminué de 4,2%. En 2015, elles étaient en hausse de 33,8%, parce que les ventes de produits chimiques ont crû. Concernant 2016, ces exportations totales ont enregistré une décroissance de 18,7%, à cause des ventes de machines et appareils en baisse. En 2017, elles ont crû de 12,5%, en raison de la croissance des ventes de produits chimiques. L'année dernière, les exportations totales belges vers la République démocratique du Congo ont régressé de 12,4%, car les ventes de cette dernière catégorie de produits ont cette-fois diminué.

L'évolution des **importations** belges en provenance de la République démocratique du Congo s'explique principalement par les achats de pierres précieuses et métaux précieux. Une variation du cours de ces derniers a donc un effet important sur le montant des exportations. Une analyse plus approfondie est proposée aux pages 9 et 10, dont le calcul des quantités qui permet de pondérer une évolution du cours. En 2014 et en 2015, ces **importations** belges totales en provenance de la République démocratique du Congo ont augmenté respectivement de 10,8% et 9,5%. Pour ce qui est de l'année 2016, ces importations totales ont enregistré une croissance de 8,0%. En 2017, elles ont décréu de 19,7%. L'an dernier, les importations totales en provenance de la République démocratique du Congo ont régressé de 27,6%.

3.1.1 EXPORTATIONS

En 2018, les deux premiers secteurs représentaient plus de 50,0% des exportations de marchandises vers la République démocratique du Congo. Les **produits chimiques**, premier secteur à l'exportation, ont représenté 29,0% des ventes totales belges vers la République démocratique du Congo, soit EUR 100,9 millions. La sous-section des « vaccins pour la médecine humaine » totalisait EUR 53,5 millions.

Les **machines et appareils** ont pris la deuxième place avec une part de 27,2% et des ventes de EUR 94,6 millions. Ces ventes concernaient des « parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils » pour EUR 21,1 millions.

Le **matériel de transport**, qui a complété le podium, a représenté EUR 34,6 millions, soit une part de 10,0% du total exporté vers la République démocratique du Congo. Les

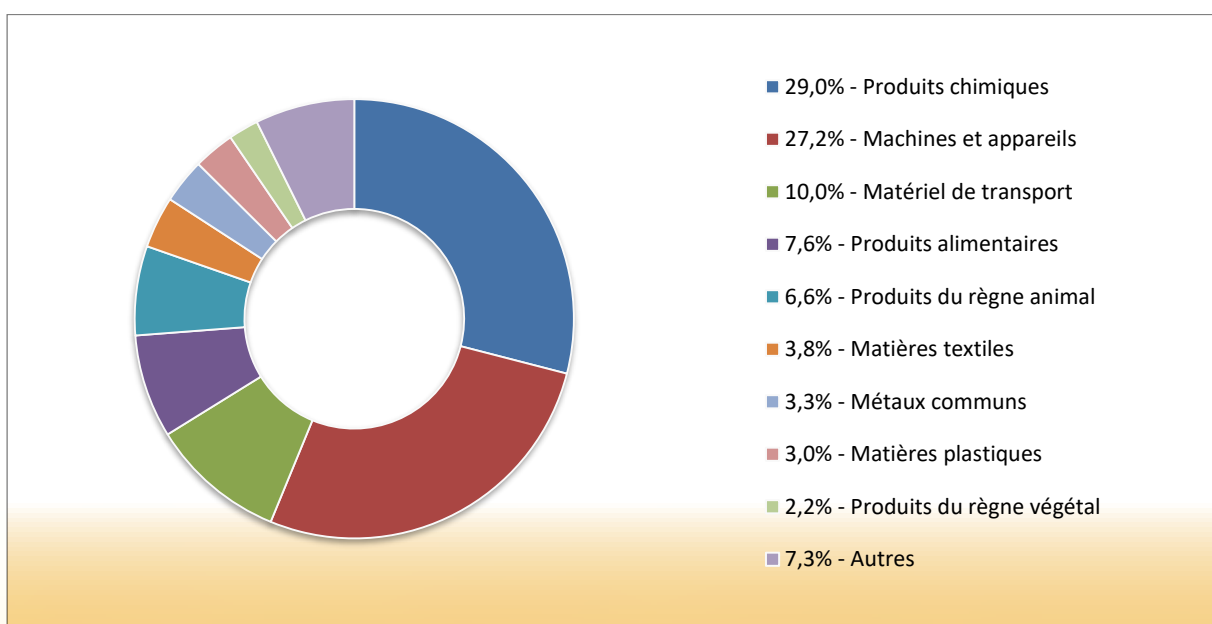
« véhicules automobiles pour le transport de marchandises » ont généré EUR 16,4 millions.

Les exportations de **produits alimentaires**, quatrième section, s'élevaient à EUR 26,5 millions et une part de 7,6% des exportations vers la République démocratique du Congo. Les « préparations pour sauces et sauces préparées; condiments et assaisonnements, composés » s'attribuent EUR 8,7 millions de cette catégorie.

Les ventes de **produits du règne animal** vers la République démocratique du Congo atteignaient EUR 22,9 millions, soit une part de 6,6%. La sous-section des « coqs et poules » atteignait EUR 11,8 millions.

Il convient également de noter la part des sections : **matières textiles** (3,8%), **métaux communs** (3,3%), **matières plastiques** (3,0%) et **produits du règne végétal** (2,2%).

GRAPHIQUE 2 : LES EXPORTATIONS BELGES (EN %) À DESTINATION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2018



En 2018, les exportations de cinq des neuf plus importantes sections étaient en croissance. Les **machines et appareils** (+33,2%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de la République démocratique du Congo ont le plus progressé en valeur (EUR +23,6 millions) en 2018. La sous-section des « boteurs 'bulldozers', boteurs biais 'angledozers', niveleuses, décapeuses 'scrapers', pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés » a gagné EUR 6,0 millions en un an.

Les **matières textiles** (+58,8%) sont la deuxième catégorie dont les exportations ont le plus augmenté en valeur (EUR +4,9 millions). Les « tissus de coton, imprimés, à armure » ont généré EUR 4,0 millions supplémentaires en 2018.

La troisième plus importante hausse des ventes en valeur (EUR +3,7 millions) est à attribuer à la section des **matières plastiques** (+54,6%). La sous-section des « articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques » a engendré EUR 0,9 million additionnel par rapport à 2017.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections :

produits alimentaires (+6,0%) et **métaux communs** (+14,7%).

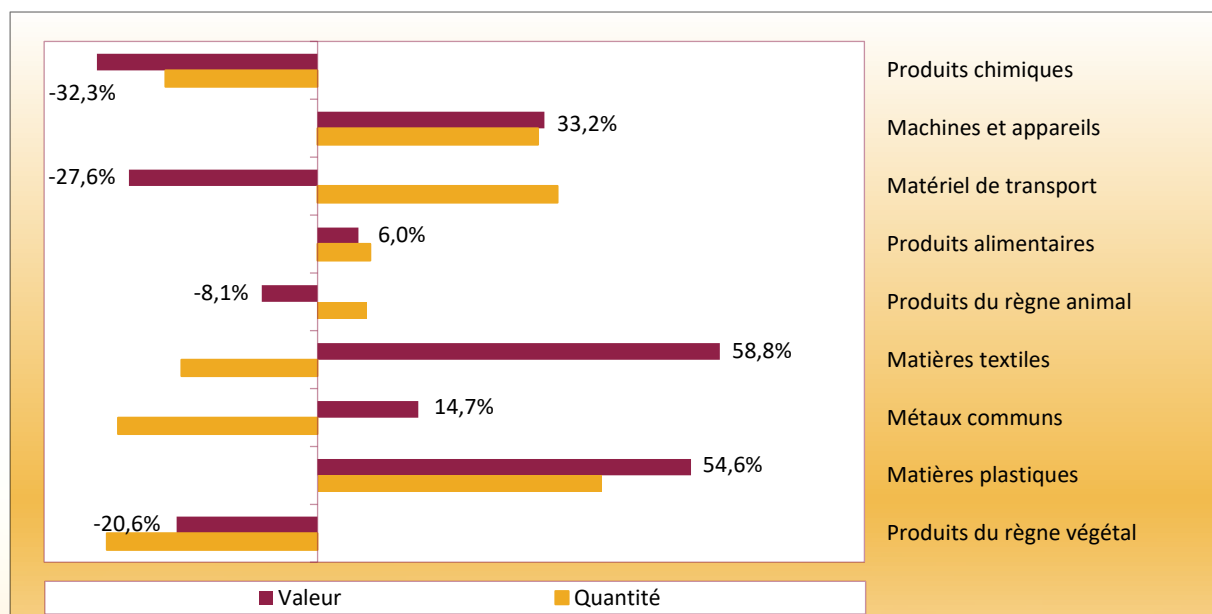
Toutefois, d'autres sections ont vu leurs ventes à destination de la République démocratique du Congo diminuer. Les **produits chimiques** (-32,3%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de la République démocratique du Congo ont le plus régressé en valeur (EUR -48,1 millions) en 2018. La sous-catégorie des « vaccins pour la médecine humaine » a perdu EUR 56,0 millions par rapport à 2017.

Le **matériel de transport** (-27,6%) est la deuxième catégorie dont les exportations vers ce pays ont le plus décliné en valeur (EUR -13,2 millions). Les « avions et autres véhicules aériens » ont engendré EUR 17,4 millions de moins en 2018.

La troisième plus importante baisse des ventes en valeur (EUR -2,0 millions) est à attribuer à la section des **produits du règne animal** (-8,1%). La sous-section des « coqs et poules » a engendré une baisse de EUR 1,8 million par rapport à 2017.

Il convient également de noter la régression, moins importante en valeur, de la section des **produits du règne végétal** (-20,6%).

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2017/2018



3.1.2 IMPORTATIONS

En 2018, les produits les plus importés en provenance de la République démocratique du Congo étaient les **pierres précieuses et métaux précieux**. Ces acquisitions, qui concernaient pour EUR 77,6 millions de « diamants, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés », ont représenté 50,8% du total importé en Belgique depuis la République démocratique du Congo, soit la somme de EUR 83,6 millions.

Les achats de **produits chimiques**, seconde section d'importation depuis la République démocratique du Congo, s'octroient 21,6%, soit un montant de EUR 35,5 millions. La principale sous-section, les « oxydes et hydroxydes de cobalt; oxydes de cobalt du commerce », atteignait EUR 34,7 millions.

Avec une part de 15,7%, les acquisitions de **métaux communs** ont atteint la somme de

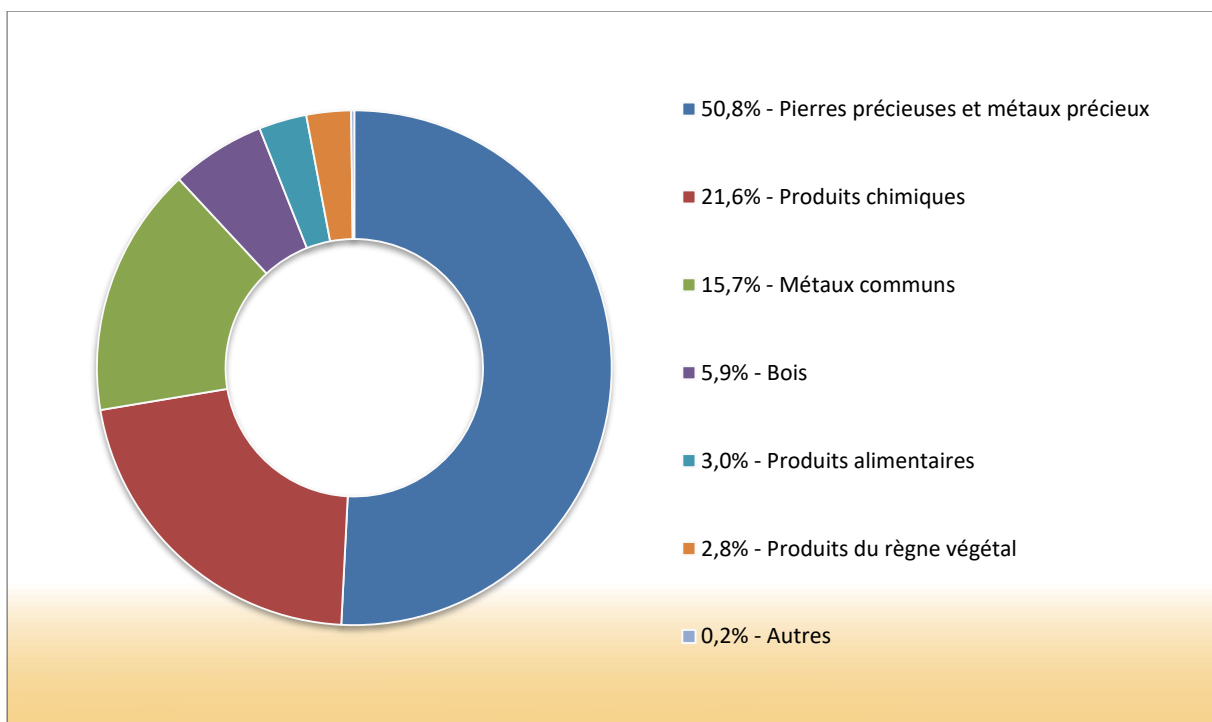
EUR 25,8 millions. La sous-section des « déchets et débris d'alliages de cuivre » représentait EUR 11,6 millions.

Le **bois** correspondait à 5,9% des importations de la République démocratique du Congo, soit EUR 9,7 millions. Les « bois de sapelli, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés » ont généré EUR 4,0 millions.

Les acquisitions de **produits alimentaires** totalisaient, quant à elles, EUR 4,9 millions, soit une part de 3,0%. La principale sous-section du « cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés » atteignait EUR 3,2 millions.

Il convient également de noter la part de la section des **produits du règne végétal** (2,8%).

GRAPHIQUE 4 : LES IMPORTATIONS BELGES (EN %) EN PROVENANCE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2018



En 2018, les importations de deux des six plus importantes sections étaient en décroissance. Les **pierres précieuses et métaux précieux** (- 47,3%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de la République démocratique du Congo ont le plus régressé en valeur (EUR -75,0 millions) en 2018. La quantité importée a, par contre, augmenté de 23%, ce qui traduit une baisse du cours de ces produits. Les acquisitions de « diamants, bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés » ont baissé de EUR 73,7 millions.

Les **produits du règne végétal** (-34,5%) sont la deuxième catégorie dont les importations vers ce pays ont le plus décliné en valeur (EUR -2,4 millions). Les importations de « café, non-torréfié, non-décaféiné » ont perdu EUR 2,4 millions en 2018.

Toutefois, d'autres sections ont vu leurs achats en provenance de la République démocratique du Congo augmenter. Les **produits chimiques** (+12.231,8%) sont ainsi la section dont les acquisitions en provenance de la République démocratique du Congo ont le plus progressé en valeur (EUR +35,2 millions) en 2018. La sous-section des « oxydes et hydroxydes de cobalt; oxydes de cobalt du commerce » a gagné EUR 34,7 millions en un an.

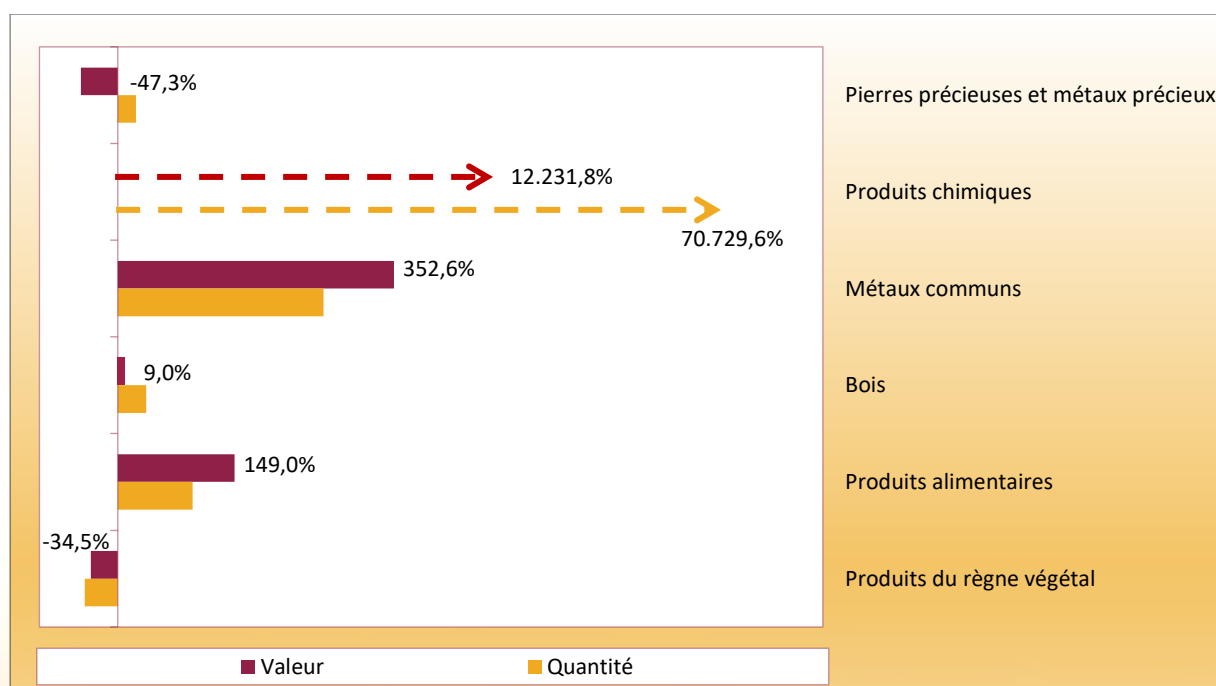
Les **métaux communs** (+352,6%) sont la deuxième catégorie dont les importations ont le plus augmenté en valeur (EUR +20,1 millions). Les « déchets et débris d'alliages de cuivre » ont engendré EUR 9,5 millions supplémentaires d'acquisitions en République démocratique du Congo.

Les **produits alimentaires** (+149,0%) sont la troisième section dont les achats ont le plus progressé en valeur (EUR +3,0 millions). La sous-section des « cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés » a rapporté EUR 2,7 millions de plus d'achats en République démocratique du Congo en 2018.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, de la section du **bois** (+9,0%).

Les importations totales belges de marchandises en provenance de la République démocratique du Congo ont reculé de 27,6% en 2018. Les **pierres précieuses et métaux précieux** en sont donc la première cause, en raison de la baisse du cours.

GRAPHIQUE 5 : VARIATION DES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2017/2018



3.1.3 ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES BIENS À L'ISSUE DES 3 PREMIERS MOIS DE 2019

EXPORTATIONS

Les **exportations** belges à destination de la République démocratique du Congo se sont chiffrées au terme des 3 premiers mois de 2019 à EUR 70,2 millions, soit une diminution de 6,5% en comparaison avec 2018 (même période).

Au terme de la période sous revue, la section des **machines et appareils** a pris la première place avec EUR 20,2 millions, soit une part de 28,7%. Les exportations de ce groupe de produits ont diminué de 26,0% en un an.

IMPORTATIONS

Selon les données disponibles pour 2019 (3 premiers mois), les **importations** belges en provenance de la République démocratique du Congo se sont chiffrées à EUR 24,0 millions, soit une diminution de 50,9% en comparaison avec 2018 (même période).

La section des **métaux communs** prend la première place avec une part de 39,6%. Les importations de cette section se sont chiffrées à EUR 9,5 millions, soit un bond de 259,1%.

Avec EUR 11,9 millions, le **matériel de transport** a occupé la deuxième place avec une part de 16,9%. Les exportations de ce groupe de produits ont bondi de 153,2%, principalement grâce aux ventes de « véhicules automobiles pour le transport de marchandises » qui ont progressé de EUR 4,6 millions.

Avec EUR 10,8 millions, les **produits chimiques** ont complété le top 3. Ayant diminué de 39,5%, les ventes de cette section ont représenté une part de 15,4%.

La section des **pierres précieuses et métaux précieux** a occupé la deuxième place avec une part de 33,6%. En raison de la baisse du cours, les importations de ce groupe de produits ont atteint EUR 8,1 millions, soit une diminution de 74,0% comparativement à 2018 (3 premiers mois).

Les **produits alimentaires** ont complété le top 3 avec une part de 12,1%. Les achats de cette section ont bondi de 613,4% et se sont chiffrés à EUR 2,9 millions.

3.2 ÉCHANGES DE SERVICES

En 2018, les **exportations** belges de services à destination de la République démocratique du Congo se sont chiffrées à **EUR 112,6 millions**. La République démocratique du Congo s'est classée **55^e client** de la Belgique pour les services. Les ventes belges de services vers la République démocratique du Congo ont augmenté de 3,1% en 2018 par rapport à 2017.

Les **importations** belges de services en provenance de la République démocratique

du Congo se sont élevées à **EUR 42,1 millions** en 2018, soit une baisse de 11,2% par rapport à 2017. La République démocratique du Congo a été, en 2018, le **74^e fournisseur** de services de la Belgique.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de services de la Belgique avec la République démocratique du Congo **de 2016 à 2018**.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE SERVICES DE LA BELGIQUE AVEC LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

En millions d'EUR	2016	2017	2018
Exportations	133,5	109,3	112,6
Importations	57,8	47,4	42,1
Balance commerciale	75,7	61,9	70,5
Exportations : variation en %	-12,0	-18,2	3,1
Importations : variation en %	-30,1	-18,1	-11,2

La **balance commerciale belge des services entre la Belgique et la République démocratique du Congo** est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2016, elle affichait un excédent chiffré à EUR 75,7 millions. En 2017, la baisse des exportations, plus significative que celle des importations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 61,9 millions.

En 2018, la hausse des exportations, combinée à la baisse des importations, a étoffé ce surplus qui est passé à EUR 70,5 millions.

Au cours de la même période, la balance des marchandises entre la Belgique et la République démocratique du Congo était en excédent en faveur de notre pays.

3.2.1 EXPORTATIONS

Le **transport**, qui regroupe « tous les services de transport fournis par les résidents d'une économie à ceux d'une autre économie et concernant le transport de passagers, l'acheminement de marchandises ou la location de moyens de transport avec leur équipage », a devancé les autres types de services avec une somme de EUR 43,8 millions et une part de 38,9%. Ce résultat représente une diminution de 7,2% par rapport à 2017.

Avec une part de 22,9% et un montant de EUR 25,8 millions, les **communications**, qui englobent « les services de poste et de messagerie et les services de télécommunications », se sont attribués la 2^e place. Les ventes de cette section de services ont ainsi bondi de 123,0%.

Les **autres services aux entreprises**, regroupant « les commissions sur les

transactions de biens et services entre les négociants, courtiers en produits, distributeurs et commissionnaires résidents et des non-résidents », ont occupé la troisième place avec une part de 15,0% des exportations de services vers la République démocratique du Congo, soit un montant de EUR 16,9 millions. Les exportations de cette catégorie de services ont diminué de 14,6% en 2018.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **trafic touristique** (-11,1%) et des **services financiers** (-32,9%).

Le secteur des **communications** est donc le principal acteur de la hausse globale des exportations de services vers la République démocratique du Congo (+3,1%).

TABLEAU 5 : LES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

En millions d'EUR	2017	2018	2018 Part en %	2017/2018 Var. en %
Transport	47,3	43,8	38,9	-7,2
Communications	11,6	25,8	22,9	123,0
Autres services aux entreprises	19,8	16,9	15,0	-14,6
Trafic touristique	13,4	11,9	10,6	-11,1
Services financiers	13,5	9,0	8,0	-32,9
Services restants	3,8	5,2	4,6	36,2
Total	109,3	112,6	100,0	3,1

3.2.2 IMPORTATIONS

En 2018, quatre des cinq sections de services les plus importantes à l'importation ont connu une décroissance.

Le **transport** a devancé les autres types de services avec une somme de EUR 18,6 millions et une part de 44,3%. Ce résultat représente une baisse de 14,0% par rapport à 2017.

Le **trafic touristique** et les **autres services aux entreprises** se sont partagé la 2^e et la 3^e place du classement avec des parts respectives de 19,1% et 17,4%. Les importations de la section du **trafic touristique** ont généré EUR 8,0

millions, soit un recul de 0,9%, et celles des **autres services aux entreprises** EUR 7,3 millions, soit une baisse de 6,1%.

Il convient également de noter l'évolution des sections des **communications** (-25,1%) et des **services financiers** (+12,1%).

Le secteur du **transport** a été la cause principale de la baisse globale des importations belges de services depuis la République démocratique du Congo (- 11,2%).

TABLEAU 6 : LES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

En millions d'EUR	2017	2018	2018 Part en %	2017/2018 Var. en %
Transport	21,7	18,6	44,3	-14,0
Trafic touristique	8,1	8,0	19,1	-0,9
Autres services aux entreprises	7,8	7,3	17,4	-6,1
Communications	8,1	6,0	14,3	-25,1
Services financiers	1,2	1,3	3,2	12,1
Services restants	0,5	0,7	1,7	29,6
Total	47,4	42,1	100,0	-11,2

3.2.3 ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES SERVICES À L'ISSUE DES 3 PREMIERS MOIS DE 2019

EXPORTATIONS

Les **exportations** belges à destination de la République démocratique du Congo se sont chiffrées au terme des 3 premiers mois de 2019 à EUR 19,4 millions, soit une diminution de 36,7% en comparaison avec 2018 (même période).

Au terme de la période sous revue, la section du **transport** a pris la première place avec EUR 9,7 millions, soit une part de 50,0%. Les exportations de ce groupe de produits ont diminué de 10,2% en un an.

IMPORTATIONS

Selon les données disponibles pour 2019 (3 premiers mois), les **importations** belges en provenance de la République démocratique du Congo se sont chiffrées à EUR 7,2 millions, soit une diminution de 9,5% en comparaison avec 2018 (même période).

La section du **transport** prend la première place avec une part de 54,8%. Les importations de cette section se sont chiffrées à EUR 3,9 millions, soit un progrès de 6,9%.

Avec EUR 2,5 millions, le **trafic touristique** a occupé la deuxième place avec une part de 13,1%. Les exportations de ce groupe de produits ont diminué de 6,3%.

Avec EUR 2,0 millions, les **autres services aux entreprises** ont complété le top 3. Ayant diminué de 56,8%, les ventes de cette section ont représenté une part de 10,3%.

La section du **trafic touristique** a occupé la deuxième place avec une part de 18,6%. Les importations de ce groupe de services se sont chiffrées à EUR 1,3 million, soit un recul de 1,0% comparativement à 2018 (3 premiers mois).

Les **autres services aux entreprises** ont complété le top 3 avec une part de 14,9%. Les achats de cette section ont augmenté de 8,2% et se sont chiffrés à EUR 1,1 million.

4 QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Principaux indicateurs (2018)	
PIB aux prix du marché	USD 47,2 milliards
Taux de croissance du PIB	4,1%
Inflation (2017)	41,5%
Exportations de biens (FOB) (2017)	USD 11,0 milliards
Importations de biens (FOB) (2017)	USD 10,8 milliards
Balance commerciale (2017)	USD 0,2 milliard
Population	85,3 millions
Principaux clients : en % du total (2017)	
Chine	41,4
Zambie	22,7
Corée du Sud	7,2
Principaux fournisseurs : en % du total (2017)	
Chine	19,9
Afrique du Sud	18,0
Zambie	10,4
Principaux produits exportés	
Diamants	
Cuivre	
Or	
Principaux produits importés	
Produits alimentaires	
Machines minières at autres	
Equipements de transport	

Source: CIA World Factbook, OMC, FMI

5 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

5.1 CONCEPTS

Deux concepts peuvent être utilisés pour l'agrégation des statistiques sur le commerce de marchandises : le **concept national** et le **concept communautaire**.

L'Agence pour le Commerce extérieur utilise les données de type concept communautaire, car c'est celui utilisé par Eurostat. Les statistiques ainsi fournies sont comparables aux données des autres pays européens ainsi qu'aux publications de l'Union européenne. La définition de chacun des concepts est donnée ci-dessous :

LE CONCEPT NATIONAL

Dans le but notamment d'assurer la cohérence entre, d'une part, les chiffres du commerce extérieur et, d'autre part, ceux de la balance des paiements et des comptes nationaux, la plupart des statistiques du commerce extérieur sont établies selon le concept national.

Ce concept diffère à plusieurs titres du concept communautaire. L'une des principales différences réside dans le fait que les données selon le concept national ne tiennent pas compte des opérations à l'importation et à l'exportation réalisées par des non-résidents assujettis à la TVA en Belgique et dans lesquelles aucun résident n'intervient. Les opérations suivies de retours de marchandises ne sont pas non plus prises en compte.

LE CONCEPT COMMUNAUTAIRE

Les exportations extracommunautaires et expéditions intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui quittent la Belgique avec une destination définitive, en ce compris celles préalablement mises en libre pratique et ensuite expédiées vers un autre État membre pour mise en consommation. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (exportations temporaires et réexportations) sont aussi prises en compte.

Les importations extracommunautaires et arrivées intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui entrent en Belgique pour mise en consommation, ainsi que celles qui sont seulement mises en libre pratique. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (importations temporaires et réimportations), en ce compris les sorties d'entrepôt pour importation (mais non les entrées en entrepôt) sont prises en compte.

5.2 INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice du prix unitaire des marchandises à l'importation et l'exportation pour la Belgique (avec le monde).

Cet indice permet d'analyser l'évolution générale du prix des marchandises. Cela permet donc une mise en perspective de l'évolution globale des importations et des exportations de la Belgique, en identifiant la part qui est due à l'évolution des prix (et donc la part qui est due à l'évolution des quantités).

Il s'interprète comme suit : **en moyenne**, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'exportation en 2010, ce même produit avait une valeur de EUR 112,3 en 2018. De façon similaire, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'importation en 2010, ce même produit avait une valeur à l'importation de EUR 115,5 en 2018.

TABEAU 7 : INDICE DU PRIX UNITAIRE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS BELGES TOTALES (2010=100)

	Exportations	Importations
2002	86,1	82,1
2003	85,0	81,1
2004	86,4	83,2
2005	90,9	89,0
2006	94,3	93,1
2007	96,6	94,2
2008	100,4	100,8
2009	93,8	92,4
2010	100,0	100,0
2011	106,8	109,1
2012	109,4	112,9
2013	108,6	111,9
2014	107,3	109,9
2015	106,7	108,1
2016	103,8	103,9
2017	109,0	110,3
2018	112,3	115,5

6 SOURCES

BANQUE MONDIALE — WWW.WORLDBANK.ORG

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE — WWW.BNB.BE

CREDENDO GROUP — WWW.CREDENDOGROUP.COM

CIA WORLD FACTBOOK — WWW.CIA.GOV

DIRECTION GÉNÉRALE COMMERCE, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/TRADE](http://EC.EUROPA.EU/TRADE)

EUROSTAT, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT](http://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT)

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE — WWW.WTO.ORG

7 CONTACTS

SERVICE STATISTIQUES

CHRISTELLE CHARLIER

DIRECTEUR

☎ +32 2 206 35 78

✉ CHRISTELLE.CHARLIER@ABH-ACE.BE

CÉDRIC CLUDTS

ASSISTANT STATISTIQUES

☎ +32 2 206 35 64

✉ CEDRIC.CLUDTS@ABH-ACE.BE

DENNIS GIJSBRECHTS

GESTIONNAIRE STATISTIQUES

☎ +32 2 206 35 73

✉ DENNIS.GIJSBRECHTS@ABH-ACE.BE

Date de publication: Septembre 2019

Éditeur responsable: Fabienne L'Hoost

Auteur: Cédric Cludts

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise, l'Agence pour le Commerce extérieur ne peut être tenue pour responsable d'erreur, d'omission et de déclaration mensongère. Elle ne peut non plus être tenue responsable d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette note, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.



**Agence pour le
Commerce extérieur**

Agence pour le Commerce extérieur
Rue Montoyer, 3 - 1000 Bruxelles • Belgique
+32 2 206 35 11 • www.abh-ace.be